



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 7 juillet 2022

Question n° 23 de M. Mountazar Jaffar, déposée le 24 mai 2022 « Hausse des effractions véhicules : épiphénomène endigué ou dynamique inquiétante ? »

Rappel

«La Commune de Lausanne a été marquée en 2021 par la hausse d'un phénomène inquiétant. En effet, un certain nombre d'habitants ont été victimes de vol d'objets, souvent de grandes valeurs, au travers du brigandage de leurs voitures. Certains agents de police admettent passer énormément de temps sur ces affaires, sans parvenir à identifier les auteurs et à freiner la vague. Ce qui est surtout navrant, c'est que les criminels ciblent parfois des habitants modestes pour qui l'ordinateur, le téléphone, ou la voiture sont des outils de travail ou d'étude, qui représentent des investissements conséquents et qui sont assurés de manière très minime.

Le rapport annuel statistique du canton de Vaud sur la criminalité de 2021 confirme cette hausse. Tel que nous pouvons le voir en page 2 ci-dessous, le vol par effraction de véhicule a plus que doublé en une année, en passant de 159 infractions à 358, soit une augmentation de près de 120% entre 2020 et 2021. Ce qui interroge, c'est que d'une part la moyenne cantonale pour ce type précis de délit est en recul, et se situe à -3.1%, et d'autre part, que pour les autres actes de délits similaires à Lausanne, la tendance est davantage à la baisse qu'à la hausse. Pour ces raisons, il semblerait qu'il existe une malheureuse spécificité lausannoise.

Au vu de cette situation délicate mais préoccupante, les questions à la Municipalité sont donc de savoir s'il s'agit d'un épiphénomène déjà endigué, ou si au contraire, l'état actuel des choses ne permet pas d'apporter de réponses, et une éventuelle hausse sur l'année 2022 pourrait se poursuivre ».

Réponse de la Municipalité

Question 1 : S'agit-il d'un épiphénomène déjà endigué ou si au contraire, l'état actuel des choses ne permet-il pas d'apporter de réponses, et une éventuelle hausse sur l'année 2022 pourrait-elle se poursuivre ?

Si l'augmentation des vols « effraction véhicule » est importante pour 2021, il convient de prendre les chiffres dans leur évolution globale. Ainsi, la Municipalité observe une diminution très significative de ces effractions ces dix dernières années. En effet, en 2012 plus de

2'500 effractions de ce type ont eu lieu contre 348 en 2021. Cette tendance à la baisse, à laquelle la Police municipale de Lausanne (PML) a contribué par son action tant en manière de prévention que de répression, est constatée dans toute la Suisse. Dès lors, des variations considérables en termes de proportion doivent également être considérées sous l'angle des chiffres absolus.

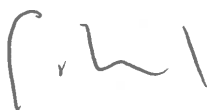
Au-delà de cette question proportionnelle, il n'en reste pas moins que cette augmentation n'a pas échappé aux analystes criminels de la Police judiciaire municipale, qui attribuent notamment cette hausse à quelques auteurs particulièrement prolifiques. En effet, en 2021, certaines identifications ont permis d'expliquer de nombreux cas, car ces personnes s'adonnaient à une activité intense en la matière. La Municipalité espère que ces efforts permettront d'améliorer la situation en 2022 et la PML reste évidemment attentive et conduit les opérations qui s'imposent en la matière.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Mountazar Jaffar.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le jeudi 7 juillet 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

